

Année scolaire 2024-2025

École secondaire Pamphile-Le May

Annexe pour la communication aux parents

FPT

Formation préparatoire au travail

1. PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE

La première communication que vous recevrez vers le 15 octobre 2024, vous donnera quelques informations à propos de :

- l'adaptation de votre enfant à l'école et du comportement de votre enfant;
- la progression au niveau des apprentissages.

2. LES EXAMENS ET LES BULLETINS

Étape	Durée	Remise des bulletins et rencontres avec les enseignants
1	27 août 2024 au 07 nov. 2024	Bulletins disponibles sur le portail le : (2024-11-12)
		Rencontre des enseignants le : (2024-11-14)
2	11 nov. 2024 au 13 fev. 2025	Bulletins disponibles sur le portail le : (2025-02-18)
		Rencontre des enseignants le : (2025-02-20)
3	14 fev. 2025 au 20 juin 2025	Bulletins disponibles sur le portail le : (2025-07-03)

3. AUTRES COMPÉTENCES

L'instruction annuelle 2022-2023¹ permet encore cette année de recourir à la modalité d'application progressive. Ainsi, il est possible de n'évaluer qu'une compétence parmi les quatre énumérées ci-dessus à l'étape jugée la plus appropriée.

- Exercer son jugement critique
- Organiser son travail
- Savoir communiquer
- Savoir travailler en équipe

La compétence retenue sera évaluée à l'étape 3 :

Tous les niveaux : **Organiser son travail**

¹ Ce volet sera mis à jour lorsque l'instruction annuelle pour 2024-2025 sera publiée par le ministère.

Matière : FPT-1

Matière	Compétences	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Bilan	Modalités d'évaluation
Français	Lire	Résultat au bulletin		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur deux à la 1 ^{re} étape et au moins une compétence sur deux à la 2 ^e étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1 ^{re} étape ou à la 2 ^e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves pour les compétences non évaluées au bulletin.
	Écrire	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin			
	Communiquer		Résultat au bulletin			
Mathématique	Résoudre C1		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur deux à la 1 ^{re} étape et au moins une compétence sur deux à la 2 ^e étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1 ^{re} étape ou à la 2 ^e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves pour les compétences non évaluées au bulletin.
	Raisonner C2	Résultat au bulletin				
Géographie - Histoire	C-1 Appartenance territoire	Résultat au bulletin		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
	C-2 Appartenance société québécoise		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin		
Expérimentations technologiques et scientifiques	C1		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur deux à la 1 ^{re} étape et au moins une compétence sur deux à la 2 ^e étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1 ^{re} étape ou à la 2 ^e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves pour les compétences non évaluées au bulletin.
	C2	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin			
	C3		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin		
Sensibilisation au monde du travail		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	

Préparation au marché du travail	C1 Cerner le profil personnel et professionnel	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur deux à la 1re étape et au moins une compétence sur deux à la 2e étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re étape ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves pour les compétences non évaluées au bulletin.
	C2 Se donner une représentation du monde du travail	Résultat au bulletin		Résultat au bulletin		
	C3 Réaliser une démarche socioprofessionnelle			Résultat au bulletin		
Anglais	C-1 Oral		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
	C-2 Écriture	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin		
	C-3 Lire et écouter		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin		
Autonomie et participation sociale		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Informations complémentaires						
Coordonnées des enseignants						
Nom					Kim Sanfaçon-Ménard sanfaconmenardk@cssdn.gouv.qc.ca	
Courriel					Nadine Huard huardn3@cssdn.gouv.qc.ca	

Matière : FPT-2 et FPT-3

Matière	Compétences	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Bilan	Modalités d'évaluation
Anglais	C-1 Oral		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Cette matière est évaluée uniquement en FPT2
	C-2 écriture	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin			
	C-3 – Lire et écouter		Résultat au bulletin			
Français	C1 Lire	Résultat au bulletin		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur deux à la 1 ^{re} étape et au moins une compétence sur deux à la 2 ^e étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1 ^{re} étape ou à la 2 ^e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves pour les compétences non évaluées au bulletin.
	C2 Écrire	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin			
	C3 Communiquer		Résultat au bulletin			
Mathématique	C1 Résoudre		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur deux à la 1 ^{re} étape et au moins une compétence sur deux à la 2 ^e étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1 ^{re} étape ou à la 2 ^e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves pour les compétences non évaluées au bulletin.
	C2 Raisonner	Résultat au bulletin				
Géographie - Histoire	C-1 Appartenance territoire	Résultat au bulletin		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
	C-2 Appartenance société québécoise		Résultat au bulletin			
Préparation au marché du travail	C1 Cerner le profil personnel et professionnel	Résultat au bulletin		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur deux à la 1 ^{re} étape et au moins une compétence sur deux à la 2 ^e étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des
	C2 Se donner une		Résultats au bulletin			

	représentation du monde du travail					compétences à la 1re étape ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves pour les compétences non évaluées au bulletin.
	C3 Réaliser une démarche socioprofessionnelle	Résultats au bulletin	Résultats au bulletin			
Insertion sociale et professionnelle		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Évaluation des compétences 1 et 2 en stage. Supervisions. Évaluation mi-stage et fin de stage pour les deux groupes.
Autonomie et participation sociale	C1	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
	C2		Résultat au bulletin			
	C3		Résultat au bulletin			
Informations complémentaires						
Coordonnées des enseignants				Lidia Lacombe (FPT3)	lacombel2@cssdn.gouv.qc.ca	
Nom				Nadine Huard	huarn3@cssdn.gouv.qc.ca	
Courriel				Marie-Ève Croteau (FPT2)	croteaum15@cssdn.gouv.qc.ca	

Matière : Plein air et éducation physique

044140 044244

Bulletin	%	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	Bilan	Modalités d'évaluation
Résultat disciplinaire	100%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1 ^{re} étape ou à la 2 ^e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves.

Informations complémentaires

Coordonnées des enseignants

Nom

Courriel

Luc St-Louis

stlouisl@cssdn.gouv.qc.ca